



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 2 juin 2026
(33)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 3, dans la pièce C128 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Michèle Audette (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Audette, Clement, Francis, Karetak-Lindell, McCallum, Pate, Prosper et Sorensen (8).

Participent à la réunion : Sara Fryer et Allison Lowenger, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 14 avril 2026, le comité poursuit son examen des questions relatives à l'obligation de consulter et d'accommoder les peuples autochtones, laquelle découle de l'honneur de la Couronne provenant de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

TÉMOINS :

Ralliement national des Métis :

Victoria Pruden, présidente (*par vidéoconférence*);

Cassidy Caron, cheffe de cabinet (*par vidéoconférence*);

Alyssa Buttineau, conseillère en matière de politiques, Affaires législatives.

Manitoba Keewatinowi Okimakanak Inc. :

Garrison Settee, grand chef;

Kevin Carlson, adjoint du grand chef.

Nunavut Tunngavik Inc. :

Paul Irngaut, vice-président (*par vidéoconférence*);

Kilikvak Kabloona, cheffe de la direction.

Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon :

Lucien Wabanonik, chef.

Victoria Pruden fait une déclaration puis, avec Cassidy Caron et Alyssa Buttineau, répond aux questions.

À 9 h 51, la séance est suspendue.

À 10 h 4, la séance reprend.

Grand chef Garrison Settee, chef Lucien Wabanonik et Kilikvak Kabloona font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 10 h 58, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Sébastien Payet